



**Plein Soleil**  
immobilier

## Honoraires TTC au 20/03/2023 - Transactions immobilières

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
< ou = 70 000€	10%
70 001€ à 150 000€	8 000 €
150 001€ à 200 000€	10 000 €
200 001€ à 250 000€	12 000 €
250 001€ à 350 000€	15 000 €
350 001€ à 400 000€	18 000 €
400 001€ à 500 000€	20 000 €
Plus de 500 001€	4%

*En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial*

Ces tarifs s'entendent TVA comprise au taux de 20%. Les honoraires sont à la charge du vendeur et incluent les prestations de visite, de recherches diverses (cadastre, réseaux, ...), de conseils, de négociation et de montage du dossier de vente.

**Estimation de votre bien : 165€ TTC**

## Honoraires TTC au 20/03/2023 - Locations immobilières

LOCAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989	HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU BAILLEUR	HONORAIRES TTC A LA CHARGE DU LOCATAIRE
Visite, constitution de dossier, rédaction du bail	6 € le m <sup>2</sup>	6 € le m <sup>2</sup>
Etat des lieux - logement nu	2 € le m <sup>2</sup>	2 € le m <sup>2</sup>
Etat des lieux - logement meublé	3 € le m <sup>2</sup>	3 € le m <sup>2</sup>